

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 179/2022

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Rue du saint sacrement – Communauté de Communes des Hauts de Flandre

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 30/06/2022 – de M. KERCKHOVE Gautier– de la CCHF – 468 rue de la couronne de Bierne – 59380 BERGUES ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de travaux de réfection de traversée de route – rue du Saint Sacrement.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite, rue du Saint Sacrement, pour la réalisation de travaux de réfection de traversée de route, prévus entre le 18 juillet et le 29 juillet 2022.

ARTICLE 2 : La CCHF – 468 rue de la couronne de Bierne – 59380 BERGUES, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : voirie.dunkerque@lenord.fr –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. KERCKHOVE Gautier– de la CCHF – 468 rue de la couronne de Bierne – 59380 BERGUES – e-mail : gautier.kerckhove@cchf.fr

Fait à HERZEELE, le 01 juillet 2022

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : le 01 juillet 2022

Le Maire,
S.FRANCKE

